

DÉSIMPÉRMÉABILISATION
D'UNE RUE

RUE EMILE BEAUCOURT
DE CHARLEVILLE-
MEZIERES

CHARLEVILLE-MEZIERES (ARDENNES)
156 106 habitants (2022), INSEE
1 825,3 km²

LES ACTEURS

Maître d'ouvrage (MO) : HABITAT 08 (bailleur social)
Accompagnement, conseil et/ou Assistance à Maîtrise
d'Ouvrage (AMO) : PNR des Ardennes
Maître d'oeuvre (MOe) : HABITAT 08
Travaux : réalisés en régie par HABITAT 08

COMMENT

Surface du projet : 700 m²
Année de démarrage des études : 2021
Année de livraison : 2022
Coût des travaux : 114 900 € HT
Ratio : 164 € HT/m²

LE + PROJET

- Accompagnement pré-opérationnel du PNR
- Exemplarité des bailleurs sociaux

LES + PARCS

- Prise en compte du « déjà-là »

PRÉSENTATION DU PROJET



Les aménagements laissent une large place aux végétaux, les bordures sont supprimées dans un esprit « place de village »



Sur les espaces contraints par la circulation (stationnement, retournement du camion de ramassage des ordures ...), des pavés non jointifs ont été installés pour laisser l'eau s'infiltrer.

La rue Emile Beaucourt est située à Charleville, ville-porte du PNR des Ardennes.

La rue n'a pas de débouchés hormis un accès cycles et piétons à la Voie Verte. La circulation automobile est donc limitée aux riverains et au camion poubelle. La typologie des maisons individuelles qui bordent la rue s'adresse à des familles.

Le bailleur social Habitat 08 y engage des travaux d'amélioration énergétique pour les habitations de la rue, dont il est propriétaire. En parallèle, il décide de profiter des travaux sur les bâtiments pour réaménager trottoirs, places de stationnement et chaussée. En 2021, le PNR est sollicité pour y apporter un « Conseil en aménagement » dont l'objectif est d'orienter les travaux pour l'espace de la rue.

La position proposée est la suivante : redonner à la rue un aspect plus semblable à une place de village, s'orienter sur de la végétalisation et des revêtements perméables. Le bailleur décide de réaliser les travaux en régie. Les zones de stationnement ont été pensées en revêtements perméables afin d'absorber directement les eaux pluviales. Des plantations vivaces et arbustives ont été effectuées afin de rendre plus agréable le cadre de vie des riverains.

MOT D'HABITANT

« Avant, quand il pleuvait fort, toute la rue se transformait en flaque. Maintenant, l'eau s'écoule mieux et c'est beaucoup plus agréable de se promener. Et puis, avec les plantes et les arbres, c'est devenu plus joli et vivant. »

TÉMOIGNAGE D'UN HABITANT

« Ce projet illustre la pertinence d'une collaboration entre bailleur social, collectivité locale et parc naturel régional. Ensemble, nous avons su mettre en œuvre une solution d'adaptation concrète aux effets du changement climatique, tout en renforçant l'attractivité et le confort des espaces partagés. »

TÉMOIGNAGE HABITAT 08

LES CONTACTS DU PROJET

accueil@parc-naturel-ardennes.fr

